

SOMMAIRE

EDITORIAL

Le mot du Maire p.2

VIE COMMUNALE

Cérémonies patriotiques p.3-4
14 Juillet p.5
Ecole p.6
Cimetière p.7
Fleurissement p.8
Eau potable p.9-10
Routes p.11
CCAS p.12
Maraîchage p.13
Réunions de conseil p.14-29
Yvan p.23-24
Etat civil - Fête médiévale p30

VIE ASSOCIATIVE

ORGOCAM p.31-33
Chorale du Val de Galilée p.33-34
AMEPACAM p.35
Jeunesse cruciminoise p.36-37
Mets & Mots sauvages p38-39
Club informatique p.39
Sports & loisirs p.40-41
La Croix aux Vignes p.42
Amicale des sapeurs pompiers p.43

Album Photos "Jardin de trapelune" p.44 Calendrier p45-46



BULLETIN MUNICIPAL - Numéro 12 Janvier 2016

Journal réalisé avec la participation du maire Jean-Yves AUZENE, du conseil municipal et des associations



Infos Pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture:

Du Lundi au Vendredi de 9h à 11h30 Samedi matin sur rendez-vous avec Mr le Maire et/ou les adjoints

Contact:

TEL: 03.29.51.78.35

E-Mail: mairie.croixauxmines@wanadoo.fr

web: www.lacroixauxmines.fr

En cas d'urgence vous pouvez joindre:

Le Maire au: 06.78.95.09.69

Navette "La Croix-aux-Mines - Fraize"

Horaires:

Vendredi matin (tous les 15 jours) 8h45 - 11h

Inscriptions:

Mairie au: 03.29.51.78.35

Le mot du Maire



Chers Cruciminoises, Cruciminois

L'année 2015 commencée et terminée par des événements tragiques doit rester dans nos mémoires comme une année triste en espérant qu'une autre année ne vienne pas la remplacer. Pour notre village c'est malheureusement aussi l'année de la fermeture de notre école et le transfert de la bibliothèque dans la nouvelle Mairie. Ainsi l'ancien bâtiment de la mairie sera démoli car très couteux à rénover et mal placé pour des logements privés. Cette démolition permettra de créer une belle place Saint Nicolas et ainsi de mettre en valeur notre belle Eglise et notre nouvelle Mairie mais également d'améliorer le stationnement.

Le programme routier devient une priorité tout comme l'aménagement du parking de la salle polyvalente mais aussi l'amélioration de notre réseau d'eau, les installations de traitement d'eau avec la pose de 2 stérilisateurs à lampes UV, la mise en place des périmètres de protection des captages, la gestion de l'éclairage public, terminer le PLU et le zonage d'assainissement.

Comme vous le savez, tout bouge, nos régions avec la nouvelle région 5 millions d'habitants, superficie de 1,5 fois la Belgique, 500Kms de frontière, nos communautés des communes, nos communes, nous allons intégrer la nouvelle communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges qui représentera 75 communes 80456 habitants. Le conseil municipal a voté défavorablement à ce schéma de fusion des communautés des communes. Espérons simplement que tous ces changements amélioreront la vie dans notre pays et feront les économies souhaitées

Je profite de ce mot du maire pour remercier Yvan FANACK pour ces 31 années passées au service de notre commune et pour tous les travaux réalisés comme les 6Kms de réseau d'eau dont tout le réseau du Chipal, l'aménagement des chemins, les accès aux réservoirs et captages, les évacuations et fossés, pour sa disponibilité, pour les jours et les nuits passés au déneigement parfois difficile et dangereux. Je lui souhaite une bonne retraite bien méritée, longue et pleine de joie et de bonheur.

Remercier également Christelle LECOMTE qui a quitté le conseil municipal et sa fonction d'adjointe pour raisons personnelle et professionnelle pour tout ce que Christelle a réalisé pendant 7 ans et demi, la préparation et le suivi du budget, la semaine des arts, l'école et surtout l'énorme organisation de la fête médiévale grâce à son investissement sans limites et son professionnalisme irréprochable. Nous lui souhaitons bonne chance dans tous ses projets familiaux et professionnels.

Enfin, une nouvelle association est née fin 2015, La Croix aux Vignes. Association qui a pour but de replanter de la vigne à la Behouille au champ de cheval, le président est Gérard VILLAUME et les 2 vices présidents techniciens vinicoles Adrien et Norbert DOPPLER.

Longue vie crucivignoise à cette association qui espère nous offrir du vin dans 5 ans et qui, pour financer l'achat des ceps de vignes lance une souscription à 5€ le cep.

Vous retrouverez en détails tout ce que je viens d'écrire ainsi que le calendrier des manifestations dans les pages suivantes, je vous souhaite au nom du conseil municipal une bonne et heureuse année 2016 et surtout une très bonne santé.

JY AUZENE



Cérémonies patriotiques

C'est en présence de nombreux élus locaux, des membres des différentes sections d'anciens combattants du secteur mais aussi de nombreux cruciminoises et cruciminois que les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2015 se sont dérouleés au monument aux morts. Ces cérémonies étaient également rehaussées par la présence des sapeurs pompiers de centre d'intervention des quatre communes, de l'harmonie municipale de Ban de Laveline et de la chorale du Val de Galilée.









Cérémonies patriotiques

L'école communale de La croix-aux-Mines est fermée depuis la rentrée scolaire de septembre 2015, mais les enfants de La Croix-aux-Mines sont toujours présents pour la cérémonie du 11 novembre. En effet, Jean-Yves COLIN, de La Croix-aux-Mines, représentant des parents d'élèves à l'école de Ban de Laveline a organisé les répétitions de chant de la marseillaise et a déposé une gerbe de fleurs entouré de deux écoliers cruciminois. Merci à lui pour cette bonne initiative.





Présence du porte drapeaux et des membres de la section unc-afn de La Croix-aux-Mines à la cérémonie de la libération de la vallée de Fraize-Plainfaing au col de Mandray.







14 Juillet

Très belle fête organisée cette année à la Croix aux mines, le temps était plus que favorable, la canicule a permis une magnifique soirée en plein air, des jeux gratuits pour enfants et adultes ont été apprécié en début de soirée. Après le défilé, les pompiers nous avaient préparé un barbecue accompagné de frites et de crêpes en dessert. La bière du sorcier était agréable avec cette chaleur et bien sûr a été consommée en toute modération....

Un franc succès pour ce bal grâce à l'animation d'Ulysse, une foule venant également des communes environnantes s'était déplacée pour admirer, après une retraite aux flambeaux des enfants, un magnifique feu d'artifices illuminant les hauteurs de notre village.

Un moment de partage avec les municipalités de Wisembach, Gemaingoutte, Ban de Laveline et nous cruciminois. Un grand merci à cette belle poignée de bénévoles (pompiers, harmonie, habitants du village) qui sont toujours là pour la gestion, la préparation, le montage, les idées...et pour le démontage également!! Le tout dans une bonne humeur avec pour objectif offrir un bon moment aux villageois.







L'école

L'année scolaire s'est bien terminée avec la sortie au château du haut koenisbourg, la visite du vaisseau à Strasbourg. C'est avec une certaine émotion que notre école a fermé ses portes définitivement le 03 juillet 2015. Les élèves, munis d'une rose à la main, et les parents ont salué, remercié le corps enseignant de ces années passées dans notre école. Mme Longeron a été affectée à Saint Dié des vosges. Mme Gaudel André à l'école de Ban de laveline. Nathalie Villaume a pris ses fonctions à la mairie pour effectuer des tâches administratives et autres en attendant d'accéder à une formation (lié à la petite enfance) ou à un poste d'ATSEM.

Le matériel pédagogique a suivi les élèves. Le mobilier a été vendu à l'école de Raves. Les élèves prennent le bus depuis la rentrée pour se rendre à Ban de Laveline (le Conseil départemental a octroyé un aller retour par jour financé par la commune de la Croix aux mines).

Merci beaucoup à toute l'équipe enseignante pour ces années d'apprentissage auprès de nos enfants, merci à Jean Yves Colin pour son implication et son dynamisme (marché de noël, fête de noël, cérémonies...). Merci également aux associations qui continuent à organiser des activités pour nos chers petits cruciminois...











<u>Cimetière</u>

Concessions:

Cet été une réorganisation de notre cimetière a été effectuée grâce à l'installation d'un nouveau logiciel de gestion orchestré par Charlène Noël (contrat saisonnier à la mairie) qui a pu répertorier toutes les concessions échues ou présentant des anomalies administratives. Ce listing a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Merci encore aux locataires de ces concessions de s'être présenté en Mairie et à ceux qui viendront encore. Un bon nombre de concessions sont échues actuellement ou laissé à l'abandon. **Attention la loi permet à la commune de récupérer les emplacements**. Vous disposez d'un délai de 2 ans pour demander son renouvellement en mairie.

Columbarium:

L'entreprise Denderah (Mr Munier) a été choisi afin d'ériger un columbarium. Ce projet répond à une demande de nos habitants et à une tendance nationale pour la crémation.

Ce monument s'inscrit dans le paysage en respectant la pierre, le style de notre Eglise.

Le jardin du souvenir, un banc, et un bel arrangement paysagé autour du columbarium, permettent le repos et le recueillement de chacun.

Pour info: La location d'une case permet d'accueillir jusqu'à 3 urnes.

La case 15 ans 450 €La case 30 ans 900 €Jardin du souvenir 200 €





<u>Fleurissement</u>

Concours des maisons propres et fleuries :

Tout d'abord félicitations aux gagnants du concours des maisons propres et fleuries de l'année 2015, les membres du jury composé cette année de Mme Lilianne VOINSON, Mr Jacques PEREIRA et Mr Michaël VILLAUME on décidé de récompenser Mme Jeanine ANTOINE, Mr et Mme Claude BEAUX, Mr et Mme Joël DIDIER, Mr et Mme Claude LOCATELLI, Mme Marie Paule MATHIS, Mr et Mme Daniel MINOUX. Tous ont reçu un bon d'achat de 30 euros à valoir aux pépinières BASTIEN à Lusse.

Merci également à Mr et Mme Claude BEAUX et Mr et Mme Michel LEFEBVRE pour l'entretien des massifs des hameaux du village.

Fleurissement des rues du village:

La commune continue le fleurissement consacrant pour cela un budget compris entre 1000 et 2000 euros de replants chaque année. Suite à certaines remarques de professionnel nous allons cette année ajouter une dizaine de jardinières le long du ruisseau.

Aménagement paysager autour de la mairie:

Dernièrement les abords de la nouvelle mairie on été aménagés par les employés communaux. Les plantes ont été achetés aux pépinières BASTIEN. Reste à recouvrir d'un paillage la toile devant la mairie. Cette année les abords de la chapelle Saint Marc au chipal vont également être réaménagés avec la plantation d'arbustes et la construction d'un muret.





Travaux eau potable.

De nombreux travaux sur le réseau d'eau potable ont été réalisés en commençant par la pose de 600 ml de tuyau d'un diamètre de 125mm sur le chemin du chevet afin de connecter le réseau chemin des grandes gouttes directement sur le réseau d'eau avec une pression de 6bars provenant du Chipal. Ce réseau permet de pouvoir alimenter le chemin du champ de l'épine jusqu'àSadey. Ainsi le remplacement de la conduite d'eau d'une longueur de 1100ml entre le réservoir de Sadey et le réservoir Stingelle (derrière l'Eglise) a été possible sans coupures d'eau. Nous pouvons ainsi améliorer notre réseau d'eau mais également notre réseau incendie. Grâce à ces travaux et à la recherche et à la réparation des fuites, nous avons pu alimenter en permanence pendant la sécheresse les habitations mais également Schappe Techniques qui consomme environ 60m3 par jour. 250 ml de conduite d'eau chemin des grandes gouttes ont été également changés avant la réfection de la chaussée. Tous les branchements ont été refaits avec la pose de coffrets de compteurs en limite de propriété. Les raccordements effectués par electrosoudage permettent de limiter les fuites.



Après l'accès au réservoir de Sadey, les accès et les captages d'eau de Sadey ont été complétement réaménagés. Ces travaux permettent de pouvoir accéder très facilement aux captages et de pouvoir réaliser les clôtures de protection demandées par l'agence de l'eau.





Travaux eau potable.

Deux stérilisateurs à lampes UV seront posés en 2016, un sur la sortie de distribution au réservoir de Sadey et un sur la sortie de distribution du réservoir du Chipal. Ces stérilisateurs permettent un traitement complet de l'eau contre les bactéries et les virus et ainsi limiter ou arrêter l'injection d'eau de javel.

Pour que ces appareils fonctionnent, l'alimentation électrique est nécessaire, tous les réservoirs d'eau de la commune seront fournis en électricité en 2016, réservoir de Sadey et réservoir du Chipal en 380V triphasé, réservoir Stingelle en 230V monophasé. Ce qui permettra aussi de poser une télégestion afin de gérer et de suivre notre consommation d'eau en continu.

Fonctionnement

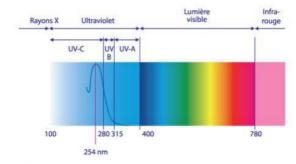
Le fonctionnement

Les rayons ultra-violets sont des ondes électromagnétiques dont le spectre se divise en 3 tranches distinctes. Ces rayons ont une action photochimique sur les corps, action qui se manifeste par des réactions diverses.

- UVA: de 315 à 400 nm pigmentation de la peau
- UVB : de 280 à 315 nm − production de vitamine
- UVC : de 180 à 280 nm − destruction des microorganismes

Les rayons ultra-violets à la **longueur d'onde précise de 253.7 nanomètres** inactivent les micro-organismes instantanément en provoquant des réactions photochimiques sur leur ADN. Une liaison anormale se crée sur la chaîne ADN et la bactérie perd ainsi sa capacité de reproduction. La division cellulaire s'arrête et le micro-organisme devient inoffensif.

La puissance énergétique UVC (ou dose) minimum préconisée par le ministère de la santé suivant l'arrêté du 18 octobre 2012 est de



Avantages

Les avantages du traitement UV

- >> Pas de modification de la composition chimique de l'eau
- >> Pas de modification des qualités organoleptiques
- >> Pas d'ajout de produits chimiques
- >> Pas de formation de sous-produits toxiques
- >> Sécurité des utilisateurs qui n'ont pas à manipuler de produits dangereux
- >> Aucun souci de dosage
- >> Temps de contact très court (quelques secondes)
- >> Coût modéré : les seuls frais d'exploitation sont le changement des lampes et la consommation électrique
- >> Maintenance réduite au remplacement des lampes et au nettoyage des gaines quartz
- >> Pas de dépendance du PH
- >> Pas de corrosion due au surdosage de réactifs
- >> Pas de risque de réactions secondaires
- >> Action plus efficace que le chlore sur certains virus et protozoaires





Travaux routes.

Un programme de remise en état de nos routes est en cours et durera plusieurs années. En fonction de l'urgence et de la fréquentation, les priorités sont le chemin des grandes gouttes et la route de Sadey qui seront réalisés cette année. Les années suivantes, le chemin de la Gasse, le chemin de la Caluche et le chemin des blancs prés au Chipal.

Le coût total de ces travaux sera d'environ 400000€ HT avec un taux de subvention de 24% maximum par le conseil départemental.

En même temps que ces travaux routiers, le parking de la salle polyvalente est une obligation et complétera la réfection du chemin de la Gasse mais aussi permettra de mettre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite l'accès à la salle polyvalente et d'améliorer l'accès à la cuisine et aux sorties de secours.











Ccas.

Bilan des différentes manifestations de 2015 :

L'année 2015 aura été une année bien remplie pour les membres du CCAS.

Afin de récolter des fonds pour les différentes manifestations aux profits des aînés de notre commune le CCAS a organisé plusieurs animations au cours de l'année.

Il a non seulement repris à sa charge l'organisation du bal de la fête laissé libre par l'association jeunesse cruciminoise mais a également organisé un repas dansant "couscous" animé par l'orchestre évolution.

Pour la première fois cette année, nous avons organisé un barbecue très apprécié par nos aînés courant juin.

Activités 2016

14 mai - Bal de la fête.
5 juin - Barbecue pour les aînés
25 septembre - Repas dansant couscous
20 novembre - Repas de fin d'année pour les aînés







Maraîchage.

Je m'appelle Marylin Leimbacher,

j'ai 39 ans et je suis originaire de Franche-Comté.

J'ai crée mon entreprise de maraîchage en mai 2015. Je produis toutes sortes de légumes, beaucoup de variétés et de diversités (betteraves, radis, navets, choux, haricots, potirons, courgettes...), des herbes aromatiques, des légumes moins connus comme les courges spaghettis ou les butternut et redécouvrir la saveur des légumes anciens (panais, rutabaga)

Je suis adhérente kokopelli et je fais de la culture raisonnée. Je n'utilise que des engrais naturels (compost, paillage, filets de protection). Mes légumes sont vendus sous forme de paniers que les clients composent euxmêmes.

Rien n'est imposé!

Mes clients reçoivent un mail pour leur indiquer ce que j'ai de disponible pour la semaine et ils me renvoient leur commande par mail ou téléphone, en indiquant leur choix, le nombre de personnes et le jour de réception du panier.

Voici mon adresse mail et mon téléphone : Lesjardinsdelacensee@gmail.com 06 41 93 57 95 09 64 41 58 91 12 chemin de la caluche à LA CROIX AUX MINES

Les prix des légumes sont affichés dans le mail.

J'espère pouvoir vendre aussi mes légumes une fois dans la semaine (à convenir soit le samedi matin soit le dimanche matin) sur le parking de la salle polyvalente mais rien n'est encore décidé! Je suis tributaire de la météo donc espérons qu'elle soit favorable!





Conseil municipal.

Le 15 janvier 2015

2015/01/01: Libéralités reçues

Le conseil municipal accepte le chèque de sports et loisirs d'un montant de 4730.50 €.

2015 01 02 : Adhésion médecine préventive Centre de Gestion

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'adhésion avec le centre de gestion des Vosges pour le service de Médecine Préventive à compter du 1 janvier 2015.

2015/01/03: Vote de crédit

Vu la délibération n° 2014 11 03 du 28/11/2014 relatif à l'acceptation du devis de l'hydrogéologue Cote-Chosseler concernant les périmètres de protection des sources communales, il convient d'imputer au compte 2031 la somme de 3800 € afin de payer la facture n° 14/66.

2015/01/04: Adhésion et retrait au SDANC

Le conseil municipal accepte : Les demandes d'adhésion de Hergugney et Repel. La demande de retrait de Aulnois.

2015/01/05: agents recenseur

Le conseil municipal à l'unanimité décide la nomination de Madame TAVANI Viviane et Madame LECOMTE Chloé, comme agent recenseur.

Il décide la création de 2 emplois d'agent recenseur non titulaire, à temps non complet pour la période du 15 janvier 2015 au 14 février 2015

Il fixe de rémunérer chaque agent recenseur 697€, ce montant correspond à la dotation forfaitaire de recensement versée par l'INSEE au titre de l'enquête 2015, et inscrit cette somme au budget primitif 2015 en recette et en dépenses.

2015/01/06: Prix du stère des lots de bois

Le conseil municipal décide de vendre le stère de bois 10 €TTC.

Le 13 fevrier 2015

2015/02/01 : Programme de voirie 2015

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Vosges. La commune va lancer en 2015 un programme de travaux de voirie pluriannuel. Le montant total de ces travaux est estimé à 251 174.50 € HT soit 301 409.40 € TTC

Le programme comprend les travaux de :

- Réfection des voies en enrobé
- Reprofilage en enrobé
- Revêtement en enrobé bitumineux

Sur 4 routes:

- Chemin de la Gasse
- Voie communal n°2 vers Sadey
- Chemin des Grandes Gouttes
- Chemin des Blancs Prés

Pour le financement de cette opération, le Conseil Général des Vosges est susceptible d'accorder une subvention à hauteur de 24 %. Le Maire propose donc à l'assemblée de solliciter une subvention auprès de cette instance.





Le conseil municipal, après délibération,

- Décide à l'unanimité de lancer ce programme pluriannuel de travaux de voirie pour un montant estimatif de 251 174.50 HT,
- Sollicite du Conseil Général des Vosges l'octroi d'une subvention pour le financement de l'opération, soit 24 %.
- Donne pleins pouvoirs au Maire pour signer les documents qui se rapporteront à ce programme.

2015/02/02: INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE I.A.T.

Le Conseil Municipal, Décide,

- de mettre en place à compter du 1er janvier 2015 l'indemnité d'administration et de technicité **2015/02/03 :** Vote sur l'avenir de l'école

vu,

- ·Les lettres reçues de l'inspection d'académie, depuis 2009 et suite aux diminutions des effectifs annoncés, à savoir 27 enfants en 2015, 26 en 2016 et 21 en 2017.
- · La rencontre entre le Maire et les représentants des parents d'élèves pour expliquer aux parents.
- · Les rencontre entre le conseil municipal, Mr CONROY inspecteur de l'Education Nationale de Saint-Dié et Mr Stéphane DEMANGE, Maire de Ban de Laveline. Toutes les questions ont été posées. Je souligne que Mr Stéphane DEMANGE Maire de Ban de Laveline ne nous a en aucun cas incité à fermer notre école.
- ·Les réunions et échanges entre la municipalité et les parents d'élèves.
- ·La visite de l'école de Ban de Laveline, conseil municipal, parents, ATSEM avec la présence de Mr CONROY pour répondre aux guestions et Mr DEMANGE pour la visite.
- ·Les échanges et questions diverses.
- ·Le résultat d'un référendum consultatif auprès des parents.

Etes-vous d'accord avec la fermeture envisagée de l'école ? Résultats : Non 11 - Oui 28

Suite à un vote à main levé, le conseil municipal décide la fermeture de l'école à la fin de l'année scolaire.

Vote: 10 oui et 3 abstentions

2015/02/04: restauration du tableau « le mariage de la vierge »

Le maire présente au Conseil municipal la proposition de ValérieTrémoulet concernant la restauration de l'oeuvre d'art « Le mariage de la vierge » à la Chapelle Saint-Marc au Chipal. Plan de financement 5712 € HT soit 6854.40 € TTC. Taux de subvention 24 %.

2015/02/05: Autorisation ou déclaration des installations de captage

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que conformément à la réglementation en vigueur, il est nécessaire d'une part, le cas échéant, de demander l'autorisation ou la déclaration des installations de captage et d'autre part, l'autorisation de continuer à utiliser ces eaux et l'établissement des périmètres de protection pour les captages de Sadey, Chipal,, alimentant la commune en eau destinée à la consommation humaine.

Il présente au Conseil Municipal les fiches d'analyse règlementaire, le rapport hydrogéologique préparatoire à la déclaration et aux autorisations précitées et à l'institution des périmètres de protection, la notice d'incidence réglementaire (le cas échéantpour autorisation ou déclaration des ouvrages de captage d'eau) ainsi que l'avis de l'hydrogéologue agrée.

Il convient de demander dans un premier temps, l'intervention d'un géomètre ou d'un bureau d'études et ou d'un notaire pour qu'il réalise, chacun en ce qui le concerne les différents actes nécessaires à la procédure d'institution des périmètres de protection des points d'eau potable de la commune ; Monsieur le maire expose, en outre, que les frais engagées pour la poursuite des procédures de déclaration et d'autorisations susvisées et pour la déclaration d'utilité publique des périmètres, la publicité foncière des servitudes, les travaux de mise en conformité des périmètres et l'indemnisation des servitudes à l'établissement des





périmètres de protection peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse au taux maximum de 70 %.

Après délibération, le conseil municipal :

· demande l'intervention d'un géomètre ou d'un bureau d'études et ou un notaire afin qu'il réalise, chacun en ce qui le concerne, les différents actes nécessaire à la procédure d'établissement des périmètres de protection des captages d'eau potable de la commune ; ·

sollicite, conformément à la réglementation en

vigueur, et le cas échéant, l'autorisation ou la déclaration des installations de captage pour les captages précités ;

- · demande l'autorisation de dérivation des eaux souterraines, l'autorisation de continuer à utiliser ces eaux et l'établissement des périmètres de protection pour les points d'eau de la commune ;
- · sollicite l'ouverture de l'enquête d'utilité publique préalable :
- à l'autorisation de dérivation des eaux souterraines
- à l'autorisation de continuer à utiliser ces eaux à l'institution des périmètres de protection et conformément à la réglementation en vigueur, le cas échéant, l'autorisation des installations de captage pour les captages d'eau potable.
- · Sollicite conjointement, l'ouverture de l'enquête parcellaire intéressant les terrains situés à l'intérieur des périmètres de protection immédiate et rapprochée qui seront assujettis à certaines prescriptions propres à assurer la protection des eaux.

2015/02/06: Convention Vosgelis

Vu les travaux qui seront réalisés courant d'année par Vosgelis, au lieudit le moulin, HLM du Stade », réhabilitation du parking et actuel branchement d'électrification publique

Il convient de signer une convention de prestation de l'éclairage publique entre la commune et Vogélis, Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents relatifs à réalisation de cette convention.

2015/02/07: Coupe Forêt 2015

Le conseil municipal accepte le programme de coupe de bois proposé par l'ONF pour l'année 2015, estimé à 3000 m3 et 120 000 €.

2015/02/08: Avenant PLU

Le conseil municipal accepte l'avenant n°2 du Cabinet Eolis dans l'élaboration du PLU. Prestations non prévisibles au moment de la conclusion du contrat : Mise en compatibilité du PLU avec la loi APAAF d'octobre 2014 et la loi ALUR de mars 2014. Pour un montant de 4200 € TTC, ce qui porte le marché initial à 21 497.20 € TTC

2015/02/10: Subvention au forain

Le conseil municipal, décide d'octroyer, une subvention de 200.00 € Monsieur LELUC Jérémy, industriel

Le 20 mars 2015

2015/02/01: Vote sur l'avenir de l'école

Suite à la délibération du 13/02/2015 n° 2015/02/03, Le conseil municipal précise que les élèves de La Croix Aux Mines seront scolarisés à Ban De Laveline. Conformément et en accord avec la municipalité de Ban de Laveline.

2015/03/02: Cession de terrain

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition de cession de Mme NOEL Thérèse de la parcelle B 589 de 4 a 02 ca « La Croix » pour l'euro symbolique. Le conseil donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer tous les documents nécessaires à sa réalisation.





2015/03/03: Cession de terrain

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition de cession de M. et Mme GAXATTE Jean-Pierre des parcelles B 587 de 3 a 20ca; B 586 de 1 a 60 ca et B 590 de 1 a 20 ca « La Croix » pour l'euro symbolique. La parcelle B 590 devra rester une passée communale. Le conseil donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer tous les documents nécessaires à sa réalisation.

2015/03/04: Etude assainissement

Au vu des résultats des contrôles de diagnostic des installations d'assainissement non collectif existantes sur la commune et compte rendu des nouvelles possibilités de financement des travaux de réhabilitation de l'assainissement non collectif, le conseil municipal souhaite reprendre la réflexion et faire réaliser une révision du schéma directeur et du zonage d'assainissement, étude visant à fournir aux élus tous les éléments nécessaires au choix des solutions adaptées à la situation actuelle sur le territoire communal, sous forme d'enquêtes domiciliaires. Cette étude serait réalisée par la société Valterra

Le conseil municipal décide de déposer un dossier de subvention auprès de l'Agence de l'eau sur la base une étude de la sociéte Valterra et autorise le Maire à signer les documents qui s'y rapportent.

2015/03/05: Schéma directeur de l'eau potable.

Concernant la réalisation d'un Schéma Directeur d'Eau Potable visant à réaliser un plan détaillé du réseau d'eau potable communal, une étude de rendement, un rapport final et la livraison et formation d'un logiciel SIG.

Le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 15960 € TTC soit 13300 € HT de la société N2R2 et décide de demander une subvention à l'Agence de l'eau Rhin Meuse. Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer tous les documents relatif à ce SDEP Schéma Directeur d'Eau Potable.

2015/03/06: Acceptation devis GEODATIS n° DSD2015-070

Le conseil municipal accepte le devis du montant de 588.00€ TTC soit 490€ HT de la société de géomètres experts Geodatis relatif à la remise en place de deux bornes entre la parcelle cadastrée section C n° 751 d'une part et 534 et 537 d'autre part, conformément au plan ADAM réalisé en 2001. Le conseil donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer tous les documents nécessaires à sa réalisation.

2015/03/07: Acceptation devis GEODATIS N°DSD2015-069

Le conseil municipal accepte le devis du montant de 1050,00€ TTC soit 875.00€ HT de la société de géomètres experts Geodatis relatif à la division de la parcelle cadastrée section Cn° 141 et du Chemin Rural n°26 en vue d'un échange (régularisation d'un regard appartenant au réservoir d'eau potable). Le conseil donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer tous les documents nécessaires à sa réalisation.

2015/03/08: Acceptation devis GEODATIS N°DSD2015-067

Le conseil municipal accepte le devis du montant de 5388.00€ TTC soit 4490.00€ HT de la société de géometres experts Geodatis relatif à La protection des captages d'eau potable. Demande une subvention à l'agence de l'eau. Le conseil donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer tous les documents nécessaires à sa réalisation.

2015/03/09: Subvention aux associations 2014

Le conseil municipal vote les subventions suivantes pour les différentes associations communales et organismes suivants en € :

Club Saint Nicolas	230.00
UNC/AFN	230.00
ASMAC	230.00
ORGOCAM	430.00
Loisirs Créatifs	110.00
Sports et Loisirs	110.00
Association de Chasse Saint Hubert	110.00





AMEPACAM	110.00	ADMR	50.00
AIVIEPACAIVI	110.00	ADIVIK	50.00
Jeunesse Cruciminoise	110.00	Croix Rouge	40.00
Micro-bocaqueux.com	55.00	Lutte contre le Cancer	15.00
Coopérative scolaire	230.00	Prévention routière	110.00
Harmonie de Ban De Laveline	110.00	Association de la Pêche	110.00
Chorale Intercommunale (Val de Galilée)	110.00	Les éditions de la Stingelle	875.00
Amicale des sapeurs-pompiers	110.00		

Association d'enfants et parents inadaptés des Vosges 15.00

2015/03/10: Participation financière annuelle au SMIC:

Le conseil adhérent au SMIC accepte de régler le titre exécutoire 2015 de 275€ relatif à la participation syndicale budgétaire.

2015/03/11: Adhésion au SMIC

Monsieur le Maire fait part aux membres conseil municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges, invitant le conseil municipal à se prononcer sur : La demande d'adhésion présentée par :

Par délibération, en date du 13 décembre 2014, la Commune de HOUECOURT a demandé son adhésion au SMIC des Vosges. Avec cette Commune, le SMIC compterait 523 adhérents (461 Communes et 62 groupements de communes)

Après en avoir délibéré, le 20/3/2015, à la majorité, se prononce, POUR l'adhésion des collectivités précitées.

2014/03/12: Demande d'adhésion au SDANC

Le conseil municipal accepte à la majorité les demandes d'adhésions du SIA La Bresse – Cornimont.

2015/03/13 : Contrat CUI

Le conseil municipal accepte de prendre 3 contrats CUI en vue de réaliser des travaux dans la forêt communale (et autres travaux).

2015/03/14: Contrat de vacances

Le conseil municipal accepte de prendre un contrat pour les vacances d'été 2015 (1 mois ½). Le conseil accepte que le maire signe tous les documents relatifs à ce contrat, qu'il choisira en fonction des conseils de pôle emploi.

Le 10 avril 2015

2015/04/01: Participation financière annuelle au SDANC

Le conseil adhérent au SDANC accepte de régler le titre exécutoire 2015 de 70 € relatif à la participation syndicale budgétaire.

2015/04/02: Approbation du compte administratif budget General 2014 et de l'affectation du résultat

	2014	report 2013	total
Dépenses de fonctionnement	445 221,4 0		445 221,40
Recettes de fonctionnement	5 90 532,79	2 19 695,51	810 228,30
Total	1 45 311,39	2 19 695,51	365 006,90
Dépenses d'investissement	4 64 239,54	9 4 085,91 5	58 325,45
Recettes d'investissement	1 61 078,41		161 078,41
Total	-303 161,13	-9 4 085,91	-3 97 247,04
		resultat global	- 32 240,14

Affectation du résultat 2014 pour le BP 2015

report à nouveau fonctionnement 002 86 759,86 report à nouvel investissement 001 - 397 247,04 Affectation au 1068 278 247,04





Approbation du Compte administratif budget general 2014

Après avoir entendu Monsieur le Maire faire état des dépenses et des recettes enregistrées au cours de l'année 2014 ainsi que le compte de gestion du comptable du Trésor concernant le compte administratif du budget de Général, le conseil municipal approuve le compte administratif 2014 du budget Général qui est conforme au compte de Gestion.

2015/04/03 : Approbation du compte administratif budget EAU 2014 et de l'affectation du résultat 2014 report 2013 total

Dépenses de fonctionnement 38 746,33 38 746,33

Recettes de fonctionnement 42 714,60 1 1 835,09 5 4 549,69

2015/04/03: Approbation du compte administratif budget EAU 2014 et de l'affectation du résultat

	2014	report 2013	total
Dépenses de fonctionnement	38 746,33		38 746,33
Recettes de fonctionnement	42 714,60 1	1 835,09 5	4 549,69
Total	3 968,27	11 835,09	1 5 803,36
Dépenses d'investissement	1 249,30		1 249,30
Recettes d'investissement	9 783,47 12	909,99	22 693,46
Total	8 534,17	12 909,99	2 1 444,16
		résultat global	37 247.52

Affectation du résultat 2014 pour le BP 2015

report à nouveau fonctionnement 002 15 803,36 report à nouvel investissement 001 21 444,16

Affectation au 1068 -

Approbation du Compte administratif budget EAU 2014

Après avoir entendu Monsieur le Maire faire état des dépenses et des recettes enregistrées au cours de l'année 2014 ainsi que le compte de gestion du comptable du Trésor concernant le compte administratif du budget Eau, le conseil municipal approuve le compte administratif 2014 du budget Eau qui est conforme au compte de Gestion.

2015/04/03: Approbation du compte administratif budget FORET 2014 et de l'affectation du résultat

	2014	report 2013	total
Dépenses de fonctionnement	15 546,8		815 546,88
Recettes de fonctionnement	177 916,03	13 732,81	191 648,84
Total	162 369,15	13 732,81	176 101,96
Dépenses d'investissement			
Recettes d'investissement			
Total			
		resultat global	176 101,96

Affectation du résultat 2014 pour le BP 2015

report à nouveau fonctionnement 002 176 101,96

Approbation du Compte administratif budget FORET 2014

Après avoir entendu Monsieur le Maire faire état des dépenses et des recettes enregistrées au cours de l'année 2014 ainsi que le compte de gestion du comptable du Trésor concernant le compte administratif du budget Forêt, le conseil municipal approuve le compte administratif 2014 du budget Forêt qui est conforme au compte de Gestion.





2015/04/04: ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2014 BUDGET GENERAL

Vu la délibération 2015/04/02 relative au vote du compte administratif 2014 Après avoir rapproché les comptes du compte administratif tenu par l'ordonnateur et ceux du compte de gestion tenu par le receveur municipal Le conseil municipal DECLARE que le Compte de Gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2014, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2015/04/05: ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2014 BUDGET SERVICE DE L'EAU

Vu la délibération 2015/04/03 relative au vote du compte administratif 2014 Après avoir rapproché les comptes du compte administratif tenu par l'ordonnateur et ceux du compte de gestion tenu par le receveur municipal Le conseil municipal DECLARE que le Compte de Gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2014, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2015/04/06: ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2014 BUDGET SERVICE DE LA FORET

Vu la délibération 2015/04/04 relative au vote du compte administratif 2014 Après avoir rapproché les comptes du compte administratif tenu par l'ordonnateur et ceux du compte de gestion tenu par le receveur municipal Le conseil municipal DECLARE que le Compte de Gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2014, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2015/04/07: VOTE des 4 taxes directes locales 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2013, à chacune des 4 taxes directes locales, décide de retenir les taux portés au cadre IV de l'état intitulé :

Etat de notification des Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2015 taux retenus :

Taxe d'habitation : 23.78 %
Taxe foncière (bâti) : 8.09 %
Taxe foncière (non bâti) : 28.77 %

CFE: 20.37 %

2015/04/08: Approbation du Budget Primitif GENERAL 2015

Le Conseil Municipal, adopte le budget primitif du budget Général arrêté en dépenses de fonctionnement pour un montant de 680693.86€ en recettes en fonctionnement 680693.86€, en dépenses d'investissement de 580518.04€, en recettes d'investissement 580518.04€.

2015/04/09: Approbation du Budget Primitif EAU 2015

Le Conseil Municipal, adopte le budget primitif du budget EAU arrêté en dépenses de fonctionnement pour un montant de 86053.36€ en recettes en fonctionnement 86053.36€, en dépenses d'investissement de 78137.16€, en recettes d'investissement 78137.16€.

2015/04/10: Approbation du Budget Primitif FORET 2015

Le Conseil Municipal, adopte le budget primitif du budget Foret arrêté en dépenses de fonctionnement pour un montant de 304301.96€ en recettes en fonctionnement 304301.96€, en dépenses d'investissement de 0€, en recettes d'investissement 0€.

2015/04/11: Subvention aux associations 2015

Le conseil municipal vote les subventions suivantes pour les différentes associations communales et organismes suivants en € :

9			
Club Saint Nicolas	230.00	UNC/AFN	230.00
ASMAC	230.00	ORGOCAM	230.00
Loisirs Créatifs	110.00	Sports et Loisirs	110.00
Association de Chasse Saint Hubert	110.00	AMEPACAM	110.00
Jeunesse Cruciminoise	110.00	Micro-bocaqueux.com	55.00
Coopérative scolaire	230.00	Harmonie de Ban De Lavelii	ne 110.00
Chorale Intercommunale (Val de Galilée)	110.00	Amicale des sapeurs-pomp	iers 110.00
ADMR	50.00	Croix Rouge	40.00





Lutte contre le Cancer15.00Prévention routière110.00Association d'enfants et parents inadaptés des Vosges15.00Association de la Pêche110.00

2015/04/13: PRIX DE L'EAU 2015

Le conseil Municipal, décide d'adopter le nouveau prix de l'eau pour l'année 2015 qui s'établira comme suit :

Année 2014 Année 2015 Taxe pollution Bassin Rhin Meuse 0.290€/m 3 0.33 €/m 3 Part de la commune 0.95€/m 3 1.00 €/m3 Entretien du réseau d'eau 30.00€ 30.00 €

Soumis à TVA

Le 19 mai 2015

2015/05/01: Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face a un besoin lie à un accroissement temporaire d'activité

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 1° DE LA LOI N° 84-53 DU 26/01/1984)

Le Conseil Municipal;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ; Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 1°;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir Mise en place d'un nouveau logiciel pour le cimetière communale ainsi que les recherches nécessaires pour le renseigner.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

Le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 1 mois 1/2 allant du 15/06/2015 au 31/07/2015 inclus. Cet agent assurera des fonctions d'agent contractuel à temps complet. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut du SMIC. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

2015/05/02: Logiciel informatique pour gestion du cimetière

Le conseil municipal autorise le maire à signer le bon de commande relatif à la gestion du cimetière sur un nouveau logiciel par l'entreprise D2R2. Et aux règlements des factures correspondantes au compte 205 comme prévu au Budget Primitif 2015.

2015/05/03: matériel informatique pour gestion du cimetière

Le conseil municipal autorise le maire à signer les bons de commandes de matériel (ordinateur...) nécessaires à la mise en place de la gestion du cimetière communal. Et aux règlements des factures

2015/05/04: Convention de partenariat entre le département des Vosges et la commune

Le conseil municipal accepte la convention de partenariat entre le département des Vosges et la commune de La Croix Aux Mines relatif à la bibliothèque communale.

2015/05/05 : demande des sapeurs-pompiers de Saint-Dié des Vosges

Après lecture du courrier du 16 février 2015 relatif à de la demande faite par des sapeurs-pompiers de Saint-Dié des Vosges à l'occasion du congrès annuel, le conseil municipal n'accepte pas de verser une subvention.

2015/05/06: Adhésion FONDATION DUPATRIMOINE

Après lecture du mail relatif au renouvellent de l'adhésion à fondation du patrimoine. Le conseil municipal décide adhérer pour l'année 2015. Pour un montant de 50 €





2015/05/07 : C.RE.SU.S

Après lecture du courrier du 20/02/2015, le conseil municipal n'accepte pas de verser de subvention.

2015/05/08 : amicale des donneurs de sang bénévoles de La Haute Meurthe

Après lecture du courrier du 14/01/2015, le conseil municipal n'accepte pas de verser de subvention.

2015/05/09: Contrat EDF en remplacement du contrat tarif jaune

Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat EDF. Celui-ci viendra en remplacement du contrat jaune actuel supprimé à partir du 31/12/2015 pour la mairie 4 place saint Nicolas.

2015/05/10 : règlement facture SOVAL travaux de réseau d'eau

Afin de réalisé les travaux d'eau potable de la commune prévu au budget primitif 2015 il convient de régler la facture de l'entreprise SOVAL d'un montant de 10 670,27€ HT (y compris 1,80€ de frais de gestion) soit 12 804,32 € TTC, relatif à l'achat de matériaux pour la réalisation des travaux en régie.

Questions diverses:

Chantier jeunes 8 jeunes : déménagement école et aménagement de la bibliothèque. 20 au 24 juillet 2015 le matin

Le 12 juin 2015

2015/06/01 : Convention de partenariat entre la région lorraine et la commune

Le conseil municipal n'accepte pas la convention de partenariat entre le région lorraine et la commune de La Croix Aux Mines

2015/06/02: demande sports et loisirs

Après lecture du courrier de l'association Sports et loisirs relatif à une demande de subvention d'une valeur de 700.00€ conseil n'accepte pas 8 contres 1 abstention

2015/06/03 : contrat d'entretien des postes informatiques de la mairie

Après lecture du contrat le conseil accepte le contrat avec Mario Informatique pour l'entretien des postes informatique de la mairie

2015/06/04: Achat des timbres de Bus scolaire

Le conseil municipal vote l'achat des timbres du 2eme et 3ème trimestre pour la rentrée scolaire 2015/2016 pour les élèves jusqu'à 18 ans. Le 1er trimestre sera à la charge des parents.

2015/06/05 : Achats de lampes UV

Après explication de Monsieur le maire sur l'intérêt d'utiliser les lampes UV pour les sources d'eau potable communales. Le conseil accepte le devis de 4680€ de Bordas et autorise le maire à signer

2015/06/06: PLU PADD

Suite aux évolutions règlementaires (loi ALUR) la pièce n°2 de votre dossier de PLU : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), a été modifié, le conseil municipal doit donc redébattre ce PADD. Après analyse et débat du PADD Conseil municipal décide d'accepter le PADD à l'unanimité.

2015/06/07: Révision du Schéma de Zonage d'Assainissement

Choix d'un bureau d'étude. Après avoir vu les différents devis, le conseil municipal choisi la société Rodolphe Wacogne EST conseil pour la somme de 10 850€ HT soit 5200.00 € pour Rodolphe Wacogne et 5650.00€ pour D2R2.

2015/06/09: Eclairage public

Le conseil municipal décide afin de réaliser des économies d'énergie et pour être en conformité avec l'environnement, d'éteindre les éclairages publique de 22h30 à 4h00.





Merci Yvan pour ces 31 années passées au service de notre commune et de ses habitants...



























...Bonne retraite Yvan.



Le 30 juillet 2015

2015/07/01: Création du groupement de commandes « Diagnostic accessibilité » LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré , ÉMET un avis favorable à la constitution d'un groupement de commandes entre la CCFMG et les 23 communes membres pour réaliser :

- les diagnostics d'accessibilité des E.R.P. et des I.O.P. communaux et intercommunaux qui n'en sont pas dotés,
- les Ad'Ap des E.R.P. et I.O.P. communaux et intercommunaux concernés,
- ainsi que les PAVE des 18 communes qui n'en sont pas dotés ;

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ; CREER un Comité de Pilotage ACCESSIBILITE composé de Monsieur PEREIRA Jacques

2015 07 02 : DM

Vu les crédits votés au budget primitif le 10/04/2015, le conseil municipal décide :

De diminuer le compte des dépenses imprévues compte 020 de la somme de 2 000,00 € :

- · 1 000,00 € afin de les affecter au compte 202 pour projet PLU
- · 1 000,00 € afin de les affecter au compte 2116 pour la mise en place d'un columbarium.

2015 07 03: columbarium

Après comparaison de divers devis, Le conseil municipal décide de choisir l'entreprise DENDÉRAH par France-Columbarium pour un montant de 10500.00€ HT soit 12600.00€TTC. Le conseil autorise le maire de signer les documents nécessaires à cette transaction.

2015 07 04: ONF Programme 2015

Programme 2015, le conseil municipal accepte le programme proposé par ONF avec les modifications apportés soit :

- Nettoiement de régénération Localisation : 13, 14, 16 pour 17,40 HA.
- Travaux connexes d'infrastructure : création de passages busés. Localisation : 4.

Sous réserve des devis proposés par l'ONF.

2015 07 05 : vente de l'ancienne Ecole du Chipal

Le conseil municipal décide la mise en vente de l'ancienne Ecole du Chipal par une agence immobilière. Pour commencer l'agence immobilière de Ban de Laveline sera contactée. Le conseil autorise le maire de signer les documents nécessaires à cette transaction.

2015 07 06: Adhésion SDANC

M. Le Maire accuse réception des délibérations n° 11/15 du 6 juillet 2015 du comité syndical du syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif, concernant : Les demandes d'adhésions de Bouxurulles, Removille et La Neuveville sous Monfort.

2015 07 07 : Avenant N° 2 PLU

Suite à une erreur dans la délibération du 13/02/2015 n° 2015/02/08 Remplace et annule, Le conseil municipal accepte l'avenant n°2 du Cabinet Eolis dans l'élaboration du PLU. Prestations non prévisibles au moment de la conclusion du contrat : Mise en compatibilité du PLU avec la loi APAAF d'octobre 2014 et la loi ALUR de mars 2014. Pour un montant de 3 500.00 € HT soit 4 200.00€ TTC, ce qui porte le marché initial à 20 831.00 € HT soit 24 997.20 € TTC.

2015 07 08: Restitution des retenues de garanties

Vu les PV de réception relatif aux travaux de restructuration de la cure faisant apparaître un dépassement de délai de fi e travaux de 5 mois et 11 jours. Le conseil municipal constate que ce retard est dû au fait que :

· L'entreprise de menuiserie extérieures en bois aluminium (lot 4) a rencontré des problèmes





d'approvisionnement indépendant de leur volonté, · Suivi courant décembre 2013 et janvier 2014 d'une période d'intempérie. Pour ces raisons, le conseil Municipal décide de ne pas appliquer de pénalités de retard.

2015 07 09: Modification d'effectif

Le conseil municipal, suite à la démission d'une adjointe au maire, décide la modification de l'effectif c'est-àdire deux adjoints. M. VILLAUME Michaël monte au rang 1 et M. PEREIRA Jacques monte au rang 2.

<u>Le 11 septembre 2015</u>

2015 09 01: DM Budget EAU

Afin d'honorer les factures relative au Réseau d'EAU réalisé en régie, il convient de voter les crédits suivants :

- · Au compte dépense imprévu fonctionnement 022 -2000,00€
- · Au compte 6063 + 2000,00 €

2015 09 02: Avenant N° 3 PLU

Le conseil municipal accepte l'avenant n°3 du Cabinet Eolis dans l'élaboration du PLU.

Le présent avenant a pour objet la prise en compte du travail complémentaire à la tranche ferme effectué sur le dossier à la demande du Maitre d'ouvrage : Pour un montant de 1 980.00 € HT soit 2 376.00€ TTC, ce qui porte le marché à 22 811.00 € HT soit 27 373.20 € TTC.

2015 09 03: Avenant N°1 Schmitt Cure

Vu les ajustements à intégrer suite aux travaux réalisé de réhabilitation de la cure en mairie, Le conseil municipal accepte l'avenant n°1 de l'architecte Jean-Luc Schmitt pour un montant de 440.50 €HT soit 528.60 €TTC. Ce qui porte le marché à 42 440.50 € HT soit 50 928.60€ TTC.

2015 09 04: DM Budget Général

Afin d'honorer les factures des l'entreprises :

- · D2R2 relative à l'élaboration de la mise à jour du CIMETIERE
- · Agnès Hausermann architecte relative au Plan Local d'Urbanisme
- \cdot JL Schmitt architecte relatif à la restructuration de la cure en mairie

Le conseil décide de voter les crédits suivants :

- · Au compte 2031 + 500.00 €
- · Au compte 020 6 100.00 €
- · Au compte 202 + 4 400.00 €
- · Au compte 2313 +1 200.00 €

2015 09 05: Fin des travaux de la restructuration de la cure en Mairie.

Le conseil municipal ne souhaite pas réclamer de pénalités aux entreprises qui sont intervenues dans la réalisation de la cure. Le retard n'a gêné en rien le fonctionnement administratif des services.

2015 09 06: Campagne de distillerie 2015/2016

Le conseil municipal ne change pas la redevance de l'atelier de distillation. 20,00€ par jour pour les habitants de la commune et 50.00€ par jour pour les personnes extérieures à la commune.





6

2015 09 07: Tarifs salle polyvalente 2016

Le conseil municipal décide les tarifs suivants pour la location de la salle polyvalente de La Croix Aux Mines, à partir de 2016 sauf réservation passée avant la date du conseil municipal de ce jour :

TARIFS SA	LLE POLYVA	LANTE 201
GRANDE		PETITE
SALLE	CUISINE	SALLE
160	80	65
60		
135	80	65
50		
100		
400	180	180
150		
		100
	GRANDE SALLE 160 60 135 50 100 400	SALLE CUISINE 160 80 60 135 80 50 100 400 180

HORS COMMUNE

	GRANDE		PETITE
	SALLE	CUISINE	SALLE
Repas dansant	230	100	100
1/2 journée	60		
Anniversaire / baptême/Mariage	230	100	100
Soirée à thème : Théâtre, Belote	50		
Loto	150		
Saint-Sylvestre	400	180	180
Bal	200		
Anniversaire / baptême/Mariage			
avec vaisselle et lave-vaisselle			100 65
(sans four, ni piano)			

2015 09 08 : éclairage public

Le conseil municipal décide à l'unanimité que l'éclairage public sera arrêté de 22h30 à 4h du matin. Des horloges seront posées au fur et à mesure. Cette mesure permet de réaliser des économies importantes et de permettre de récupérer une partie de la baisse des dotations de l'Etat. De plus c'est un geste écologique important.

2015 09 09: DM Budget Général

Afin d'honorer les factures, le conseil décide de voter les crédits suivants :

- · Au compte dépense imprévu investissement 020 1000,00€
- · Au compte 2313 + 1000,00 €



Le 30 octobre 2015

2015 10 01 : Adjoint

Vu la délibération n° 2014 03 03 du 29/03/2014 relative à la détermination du nombre d'adjoint appelé à siéger. Le conseil municipal décide de renommer un 3ème adjoint, Madame Audrey Schaning a été élue à l'unanimité

2015 10 02: l'approbation du report de délai de 12 mois pour déposer l'Ad'Ap des ERP L'ordonnance n°2014-1090 du 27 septembre 2014 prévoit le dépôt d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) avant le 27 septembre 2015, lorsqu'un Etablissement Recevant du Public ou une Installation Ouverte au Public ne répond pas aux exigences d'accessibilité au 31/12/2014. Dans un souci d'optimisation et d'économie d'échelle, la Communauté de Communes Fave, Meurthe, Galilée, compétente en matière d'élaboration des Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE), s'est associée avec ses communes membres, au sein d'un groupement de commandes, pour répondre à l'ensemble de ces obligations, à savoir l'élaboration :

- -Des diagnostics d'accessibilité des E.R.P. et I.O.P. communaux et intercommunaux qui n'en sont pas dotés
- des PAVE des 17 communes qui n'en sont pas encore dotés
- des Ad'Ap des E.R.P. et I.O.P. communaux et intercommunaux concernés (22 communes).

Une consultation a été lancée en mai 2015 afin de recruter un prestataire. Le marché a été attribué au bureau d'étude ACERE ; choix validé par délibération du conseil communautaire N°2015/058 en date du 29 juin 2015. Compte tenu du nombre important d'E.R.P. et I.O.P (75) et de communes concernés (22), il paraissait difficile de déposer les Ad'Ap avant la date du 27 septembre 2015. Par courrier en date du 26 juin 2015, la Communauté de Communes Fave, Meurthe, Galilée, au nom de ses communes membres, a sollicité une prorogation du délai de dépôt des Ad'Ap des 22 communes membres du groupement de commandes. La demande de prorogation a été acceptée par courrier de la DDT en date du 30 septembre 2015.

La commune de La Croix Aux Mines, membre du groupement de commandes, dispose désormais d'un délai de 12 mois (au plus tard le 27 septembre 2016) pour déposer son Ad'Ap auprès du Préfet des Vosges.

Le Conseil valide l'approbation du report de délai de 12 mois pour déposer l'Ad'Ap des ERP de la commune de La Croix Aux Mines pour motif administratif.

2015 10 03 : Choix de l'entreprise pour réfection des routes

Suite au marché public passé pour la réfection de la route, le conseil municipal décide après consultation, comparaison des différentes offres. De retenir l'entreprise COLAS EST.

2015 10 04: Emprunt

Le conseil municipal décide de faire deux emprunts :

- 1. réseau d'eau : afin de régler les factures du réseau d'eau potable (travaux en régie, non prévu au budget eau 2015) avant la réfection de la route chemin des Grandes Gouttes pour un montant de 20 000€.
- 2. réfection des routes : suite au marché public pour la réfection de deux routes au lieu d'une prévue au budget 2015, il convient de faire un emprunt de 86 000€.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer tous les documents nécessaires à leurs réalisations.

2015 10 05: DM n°3 BUDGET EAU

Afin de réhabilité le réseau d'eau potable avant la réfection de la route chemin des Grandes Gouttes Le conseil municipal décide de voter les crédits suivant :

Compte 6063 +20 000€ (achat de matériaux)

Compte 72 (chap. 042) +20 000€ (travaux en régie)

Compte 2156 (chap.042) +20 000€ (installation matériel et outillage technique)

Compte 1641 +20 000€ (Emprunt)





2015 10 06 : DM n° 4 budget général

Le conseil municipal décide de voter les crédits suivant :

Compte:

1641 Recette d'Investissement +86 000€ (Emprunt)

2151 +86 000€ (investissement réseau de voirie)

2015 10 07: PRIX DE L'EAU 2016

Vu les travaux effectués et les travaux qui restent à effectuer pour la mise en conformité des installations de l'eau potable. Le conseil Municipal, décide d'adopter le nouveau prix de l'eau pour l'année 2016 qui s'établira comme suit :

Année 2015 Année 2016

Taxe pollution Bassin Rhin Meuse 0.33€/m 3 Pas encore informé /m 3

Part de la commune 1.00 €/m 3 1.10 €/m3

Entretien du réseau d'eau 30.00€ 30.00 €

Soumis à TVA.

2015 10 08: Prix des places au columbarium

Prix d'une case : 900 € pour 30 ans et 450 € pour 15 années + (200 € par plaque suivant règlement et cahier des charges).

Jardin du souvenir : dépôts des cendres, achats d'une plaque obligatoire (200€ suivant règlement et cahier des charges)

Le 27 novembre 2015

2015 11 01 : ARRET DU PLU

VU la Loi Engagement National pour l'environnement du 12 juillet 2010,

VU la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 et ses décrets d'application,

VU la Loi Urbanisme et Habitat du 02 juillet 2003 et son décret d'application du 9 juin 2004,

VU le Code de l'urbanisme,

VU la délibération n°284 du Conseil Municipal du 20 octobre 2011 prescrivant la révision du plan local d'urbanisme.

VU la carte des terres agricoles,

VU le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui s'est déroulé en séance du Conseil Municipal du 27/11/2015,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire sur :

les conditions dans lesquelles le projet de révision du plan local d'urbanisme a été établi et à quelle étape il se situe ; le bilan de la concertation qui s'est déroulée tout au long de la procédure.

CONSIDERANT que le projet du plan local d'urbanisme qui sera arrêté sera transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à sa révision, aux maires de communes limitrophes ainsi qu'aux présidents des établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

· ARRETE, tel qu'il est annexé à la présente délibération, le projet de plan local d'urbanisme qui comprend le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, les Orientations d'Aménagement et de Prog

Rammation, les documents graphiques, le règlement et les annexes.

· PRECISE que le projet du plan local d'urbanisme sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à la révision du plan local d'urbanisme.



Etat civil.

Bienvenue aux petits bouts de choux de cette année

12 avril 2015 pour **Matéo Villaume** Né de Florian Villaume et de Marina Tisserand

25 mai 2015 pour **Aron Durain** Né de Dimitri Durain et d'Aurore FAFIN

15 juillet 2015 pour **Zia Fagnione** Née de Vincent Fagnione et de Mélanie Antoine

22 juillet 2015 pour **Timoty Laurent** Né de Sébastien Laurent et de Cindy Helbourg

30 octobre 2015 pour **Enzo Gérard** Né d'Aurélien Gérard et de Cassandra Charrier

Liste des personnes qui nous ont quittées cette année

Mr André SAINT-DIZIER le 12 mars 2015
Mme Marie HAXAIRE le 21 mars 2015
Mme Odette ANTOINE née MARTIN le 09 août 2015
Mme Laure SAINTDIZIER née FOSSATI le 06 octobre 2015
Mr Jean GREBERT le 24 novembre 2015
Mr Jacques Charles LEORIER le 3 décembre 2015
Mr Jean-Paul DURAIN le 4 décembre 2015
Mme Josette AUZENE née HAMEL le 6 février 2016





Orgocam.

L'année 2015 fut très riche en évènements:

La rénovation du porche de l'église fut réalisée en été par les bénévoles. Le mur le plus abîmé fut totalement décrépi. Les murs et le plafond bénéficièrent de la pose d'un enduit et de couches de peinture. Les portes de l'église furent également repeintes. Ces travaux d'une durée d'environ 3 semaines ont permis à cette partie de l'édifice datant de 1352 de retrouver un aspect plus convenable et plus propre, digne de cette belle église. L'achat des matériaux fut financé par l'association pour un coût de 650 €. Suite à ces travaux, l'église fut soigneusement nettoyée par les bénévoles.



L'association a fait réaliser 37 plaques signalétiques donnant des informations sur l'histoire de l'église et de l'association ainsi que sur l'orgue, les plus beaux tableaux, les magnifiques vitraux, les statues et les autels. Les bénévoles ont effectué le délicat travail de pose qui demanda le plus grand soin. La dépense pour ORGOCAM s'élève à 1230 €. Toute personne intéressée peut venir consulter ces plaques.



Afin de fêter les 30 ans de sa création, ORGOCAM a organisé le 19 septembre un concert en partenariat avec la municipalité. Plus de 180 personnes dont de nombreux élus avaient fait le déplacement. Notre maire ; Jean Yves énuméra les restaurations entreprises dans l'église sous la municipalité de Claude DIEUDONNE de 1985 à 2008 puis sous la sienne jusqu'àce jour. L'apport de l'ORGOCAM fut de 71 260 € pour un montant de travaux de plus de 250 000€. Il félicita et remercia l'association pour ses actions au service du patrimoine.

Marie-Claude PERRIN prit la parole : « Nous pouvons dire que cela a bien marché pour ORGOCAM. Plusieurs facteurs furent déterminants. Nous avions un beau patrimoine transmis par nos ancêtres. Nous avons constitué une équipe motivée, engagée et soudée dont les bénévoles n'ont reculé devant rien. De nombreux donateurs, fidèles et généreux nous ont apportés de précieuses contributions. Les municipalités intéressées par la sauvegarde du patrimoine communal nous ont fait confiance. De nombreux artistes ont donné des concerts pour nous permettre de recueillir des fonds. De nombreux participants ont répondu présents à nos manifestations culturelles et animation festives. Les travaux ont été confiés à des restaurateurs de grande qualité professionnelle. Nous avons pu bénéficier d'une large participation financière de L'Etat et des Collectivités Territoriales pour les actions de restauration entreprises au cours de ces 30 ans et nous avons eu des élus à nos côtés qui ont soutenu les dossiers. Grand merci à tous, qui êtes des bienfaiteurs de cette église. La moindre participation fut toujours appréciée. Les petits ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières ? Je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui ont oeuvré avec nous et qui nous ont quittés. Une messe est dite à leur intention tous les ans à la Saint Nicolas. Pensons également aux personnes souffrantes ou âgées qui n'ont pas pu venir. Nous n'avons pas vu passer ces 30 ans qui nous ont passionnés. Nous avons eu le bonheur de vivre une aventure humaine exceptionnelle »

L'association avait le plaisir de recevoir Dominique DANTAND organiste nancéen donnant des concerts en France et à l'étranger, accompagné par Thierry VAUTRIN trompettiste et Clémence PETIT soprano.

Les musiciens furent à la hauteur des espérances des mélomanes tant par le choix des morceaux que par la qualité de l'interprétation. Tous furent impressionnés par la virtuosité des musiciens et la voix exceptionnelle et merveilleuse de Clémence PETIT. Tout fut parfait, les artistes furent très applaudis. Le pot de l'amitié clôtura ce très bel anniversaire superbement fêté.



Saint-Nicolas, fut honoré le dimanche 6 décembre. La messe fut chantée par la chorale du Val de Galilée accompagnée à l'orgue par Nicolas PEYRAUD président fondateur de l'association qui rehaussa certains chants à la trompette. Comme le veut la tradition, Le bon Saint-Nicolas accueillait les enfants à la sortie de la messe pour une distribution de friandises.

La vente des sujets en chocolat reçut un très bon accueil. Le bénéfice aidera les bénévoles à financer des travaux de conservation des bancs de l'église dont l'état est préoccupant, la plupart étant rongés par les insectes. L'association a pris contact avec le fournisseur de produits d'entretien de la mairie qui a proposé l'application d'un produit insecticide pour le traitement intérieur des bois à titre curatif et préventif. Etant donné le coût élevé du devis, ll a été décidé de faire un essai de traitement sur les bancs du fond de l'église pour lequel l'association a commandé 30 litres de ce produit. Si le traitement se révèle efficace, il sera effectué en 2016 sur l'ensemble des bancs.

L'association prévoit de faire éditer le livre « Il était une Foi ORGOCAM 1985-2015 » Ce livre de 200 pages écrit par Marie-Claude PERRIN relate les actions de l'association pendant ces 30 ans. Une souscription sera proposée par les Editions de la STINGELLE.

Un bénévole de l'association a entrepris la remise en état des anciens mécanismes de l'horloge et des cloches qui ont été descendus du clocher. Le projet est de les exposer dans une vitrine.





Il est prévu d'organiser un concert de musique irlandaise qui aura lieu le 30 avril 2016 à la salle polyvalente. L'association recevra le groupe IASCAPAL.

Marie-Claude PERRIN

Chorale du Val de Galilée.

L'année 2015 fut bien remplie pour les choristes du Val de Galilée toujours présents en nombre pour chanter les offices et les fêtes religieuses dans les églises de WISEMBACH, BAN DE LAVELINE et LA CROIX AUX MINES. Les membres de la chorale ont fait le maximum pour se rendre disponibles lors des obsèques afin d'accompagner par la musique et les chants les familles endeuillées.

Les choristes ont fêté Sainte Cécile lors de la messe du dimanche 29 novembre. Ils avaient choisi d'honorer leur sainte patronne à WISEMBACH afin de mettre en valeur la restauration de l'orgue de cette église. Pour l'occasion les choristes présentèrent quelques nouveaux chants aux personnes présentes. Tous furent ensuite invités à se retrouver autour d'un repas convivial.

La chorale inter communale a eu le plaisir de participer aux cérémonies patriotiques du secteur comme elle l'avait fait dans notre commune en 2014.

- Le 8 mai à BAN DE LAVELINE, elle interpréta "Le Chant des Marais" en mémoire des victimes de la déportation et « Fraternité » qui est un hymne à la liberté et à l'égalité entre les hommes.
- Le 11 novembre à GEMAINGOUTTE, les choristes chantèrent « l'Algérie » en mémoire des combattants de cette guerre et « la Marche des soldats de Turenne »
- Le 18 juin, elle participa également participé à la commémoration de l'appel du Général de GAULLE à BERTRIMOUTIER.



Les choristes assidus aimant chanter ensemble furent ravis de répondre à l'invitation de leurs amis de l'Harmonie Municipale dirigée par Marcel COSYNS et de participer au concert qu'ils organisèrent le 10 octobre à l'église de BAN DE LAVELINE. A cette occasion, ils chantèrent 4 chants profanes du répertoire « A Coeur Joie » et eurent le plaisir de chanter en choeur avec les choristes de la chorale « La Clé des Champs » de RAON L'ETAPE accompagnés par les musiciens des Harmonies de BAN et de RAON. Ce fut un grand moment de bonheur qui restera longtemps dans les coeurs. Lors de la Sainte Cécile de l'Harmonie choristes et musiciens interprétèrent une nouvelle fois le majestueux « Cantate Domino » sous la direction de Marcel COSYNS.

La chorale tiendra son assemblée générale courant janvier 2016 sous la présidence de Maryse MARGRAITTE. Les répétitions reprendront courant février. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Marie-Claude PERRIN











Amepacam.

L'année 2015 aura été marquée surtout par l'installation de la médiathèque dans les nouveaux locaux du bâtiment de la nouvelle mairie. Une équipe des "chantiers jeunes" a peint les meubles de couleurs vives et a aidé au déménagement. Les bénévoles de la médiathèque ont réalisé un aménagement fonctionnel et "rafraîchir" les collections. Deux nouvelles personnes sont venues compléter l'équipe de l'AMEPACAM. Nous pouvons maintenant accueillir le public dans une salle lumineuse, agréable, avec une vue imprenable! La médiathèque est devenue aussi ludothèque (prêt de jeux).

Nous organisons des animations pour les enfants d'âge scolaire: travaux manuels pour halloween, vente de décorations et friandises au marché de Noël, ainsi qu'une séance très réussie de cuisine sauvage chez Mme HABERER. En février, la séance théâtrale "Folle maison" a rencontré un beau succès.

Suite à la fermeture de l'école de La Croix nous avons réalisé une exposition de photo de classe, couvrant une période de 150 ans d'histoire de l'école du village, ainsi que du matériel scolaire ancien.

La médiathèque rappelle qu'elle prête des livres (vaste choix, livres en gros caractères, renouvellement chaque trimestre,...) Ainsi que des CD et des jeux, le tout gratuitement, dans ses locaux au premier étage de la mairie.

Dés le 1er janvier 2016, les nouveaux horaires sont: Tous les vendredis - de 14h à 18h <u>Semaines impaires:</u> Animations destinées aux enfants de 14h à 16h (travaux manuels, cuisine, sorties, projet raquettes,...) Médiathèque ouverte à tous jusqu'à 18h.

<u>Semaine paires:</u> Destinées aux prêts pour petits et grands, animations adultes, jeux de société, rencontres conviviales pour tous ceux qui désirent se retrouver autour d'une collation.

N'hésitez pas à nous rendre visite!

Projets pour l'années 2016:

- Le 27 février: Théâtre avec la troupe "rouge ruisseau"
- Le 26 juin: participation à la fête médiévale
- En novembre: "Rencontres avec ..." Sur le thème de l'Irlande



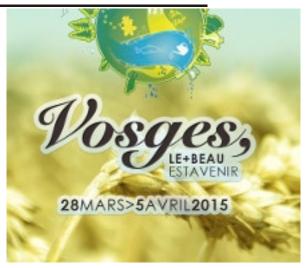


Jeunesse cruciminoise.

Bilan des différentes Manifestations de 2015 :

Participation à l'opération "Vosges ,le plus beau est Avenir" :

l'association a acheté et planté des arbustes , 3 prunus et 2 pommiers à fleurs sur le chemin qui longe la rivière et l'étang.



PARADE DES MINEURS:

Comme tous les ans ,nous avons assumé et assuré pour la 6 ième fois l'intendance de la " Parade des Mineurs " organisée par la municipalité et l'amicale des sapeurs pompiers des 4 communes . Les tourtes aux pommes de terre préparées par les mamans et les membres de l'association ont une fois encore régalé participants et organisateurs . 700 €uros (partie des bénéfices réalisés) seront versés à l'ORGOCAM pour les travaux de rénovation de l'église Saint-Nicolas.



LOTOWEEN

Malgré une superbe journée, plus de 250 personnes sont venues des villages environnants mais aussi d'Epinal, Contrexéville, ainsi que des départements voisins, Meurthe et Moselle, Alsace pour essayer de gagner petits ou gros lots mis en jeu pour notre loto annuel . Notre maître de cérémonie habituel , Alain, était aidé par Léo au boulier et Jean-Yves à l'affichage des numéros Les mamans avaient offert de bonnes pâtisseries appréciées pendant les pauses. Merci à elles.



MARCHE DE NOEL:

25 exposants présentaient de jolis objets pour la décoration des tables de fêtes de fin d'année, du miel, pains d'épices, jouets en bois, bijoux fantaisies, livres, etc...et surtout, le passage du Père Noël très attendu par les petits , mais également les plus grands pour sa distribution de friandises.



C'est bien joli de travailler.....mais il faut aussi récompenser toutes ces bonnes volontés. C'est pourquoi une sortie à EUROPA PARK à été offerte aux enfants, parents, et aux personnes qui s'investissent pour la réussite de nos différentes manifestations.





<u>Mets et Mots sauvages.</u>

L'Association Mets et Mots Sauvages est située au 9, route des Frères Claude à LA CROIX aux MINES.

Elle se propose de faire la promotion des plantes sauvages et de l'usage ancestral de leurs vertus pour la confection de délicieux mets à base de plantes sauvages .

Potage à l'épiaire des bois, salades sauvages, quiches aux orties, terrine de trèfle incarnat, glace à la reine des prés ... une merveille pour les yeux, un enchantement pour les papilles... Au-delà de tous ces bienfaits il s'agit de retrouver les liens perdus à la nature et à sa nature profonde, là où la nature libre, non maîtrisée, trouve un écho profond dans notre for intérieur. La situation privilégiée et préservée de La Croix aux Mines offre un écrin idéal à la découverte et à la cueillette des plantes sauvages. Il nous ouvre un livre fabuleux de couleurs, d'odeurs, d'anecdotes et de recettes étonnantes.

Contacts:

Association Mets et Mots Sauvages 9, route des frères Claude 88520 La Croix Aux Mines

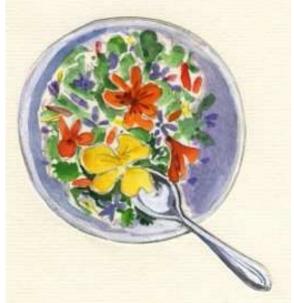
Site: http://www.la-cuisine-sauvage.com Mail: info@la-cuisine-sauvage.com

Tél: 03/29/56/75/06

Pissenlit je t'en prie, chaque année renouvèle tes tapis d'or fin, Car ainsi glanant de par les prés, jamais nous ne mourrons de faim.



Le pissenlit est un tonique amer, doté de propriétés digestives, dépuratives et diurétiques. Il est riche en Vitamine C, A, B2, PP, calcium, fer, sodium, potassium.



« Salade sauvage »dessinée par Anne Steinlein lors du reportage à La Croix aux Mines de ARTE août 2014

Principales Activités

Prochaine sortie cueillette/cuisine : samedi 21 mai 2016 (inscription obligatoire) voir modalités sur le site Sirops, confitures, gelées , vinaigres, sels, tisanes en vente à la croix sur RV Participation à des manifestations sur demande.



Pate lorrain au pissenlit.

(Feuilles de pissenlit à cueillir au printemps avant floraison...il sera moins amer)

- 500 g de viande de porc et de veau
- 3 échalotes
- Persil, thym , laurier
- 1/8 litre de vin blanc sec
- chair à saucisse

- cognac
- 500 q de pissenlit
- Pâte feuilletée
- 1 oeuf



Couper en petits morceaux la viande de porc et de veau.

Mettre dans une terrine, saler, poivrer et mélanger.

Ajouter les échalotes émincées, du persil haché, du thym, du laurier, du vin blanc et du cognac, mélanger de nouveau.

Laisser reposer pendant une nuit au réfrigérateur.

Le lendemain, retirer le thym et le laurier, ajouter de la chair à saucisse puis les feuilles de pissenlit hachées en morceaux, en quantité égale à celle de la viande, mélanger longuement l'ensemble.

Abaisser finement une pâte feuilletée en forme de rectangle ; la placer sur la tôle du four, beurrée et farinée. Disposer la farce au milieu de la pâte en un tas allongé, régulier et bien dense.

Mouiller les bords de la pâte avec un pinceau humecté de jaune d'oeuf.

Former un couvercle avec de la pâte feuilletée et souder-le au corps du pâté en le mouillant.

Dorer à l'oeuf battu.

Faire cuire à four chaud (190°) pendant une heure.

Eteindre le four et y laisser le pâté pendant une dizaine de minutes avant de servir tiède.

Micro-informatique.

Avec la nouvelle année qui commence, le club "microinformatique des bocaqueux" continue son bonhomme de chemin ...

8ème saison donc pour continuer de se familiariser avec l'informatique...

Pour les adhérents, la nouveauté de la saison fût de prendre leur marques avec la nouvelle salle située au 1er étage de la Mairie de La Croix aux Mines.

Avec une douzaine de postes équipés, chacun peut désormais surfer agréablement sur le net, parfaire ses connaissances, écrire, écouter, modifier ses photos, stocker des informations, etc >... le tout sous le regard bienveillant des formateurs bénévoles, Nadine, Pascal, Gilles et Christophe...



Bonne continuation donc au club qui regroupe surtout des « seniors » désireux de ne pas se laisser dépasser par les nouvelles technologies, et qui contribuent chaque jeudi soir à montrer dynamisme, opiniâtreté et bonne humeur!



Sports & Loisirs.



Samedi 26 mars 2016 - chasse aux oeufs.

La traditionnelle "chasse aux oeufs" réservée aux enfants du village (- 12 ans) se déroulera sur le terrain de foot le Samedi 26 mars à 15h30. L'an passé, malgré la pluie les enfants étaient présents pour trouver et remplir leur sachet de chocolats, bonbons.....





Mai 2016 - Marché aux puces.

rendez-vous annuel « LE GRAND DEBALLAGE, à l'ancienne salle des fêtes

Août 2016 - Tartes flambées.

Comme chaque année notre soirée conviviale fin août « TARTES FLAMBEES » pour reprendre le chemin de l'école, du travail....

Décembre 2016 - Saint-Nicolas.

Saint-Nicolas et Père Fouettard, viendront nous rendre visite, comme cette année avec la calèche, pour profiter d'une brioche avec un chocolat, jus de pommes ou vin chauds, accompagnés de bonbons et chocolats.



Fête de la courge.

La 3ème édition de la Fête de la Courge fut à nouveau une superbe manifestation, grâce à tous les membres et amis de l'association, mais aussi et il ne faut pas l'oublier, à tous les habitants du village qui ont une part importante dans cette réussite sans omettre....le soleil.





La Croix aux Vignes.

La culture vinicole existait déjà sur le site de La Béhouille, à La Croix aux Mines, entre le XVIIème et le XIXème siècles (La Béhouille était la hotte dans laquelle on transportait le raisin de la vigne à la cuve ou au pressoir). Quelques Cruciminois ont voulu recréer ce patrimoine vinicole, avec le soutien et l'expérience de viticulteurs alsaciens : naissance de l'association "La Croix aux Vignes".

Situé à 600 m d'altitude, le site de la Béhouille et du Champ de Cheval est un endroit idéal pour planter de la vigne. Les 2 000 ceps seront exposés nord-sud pour un ensoleillement maximum. Des fruitiers seront plantés afin de réaliser des jus de fruit et/ou d'autres produits. Des ruches sont également en place et une partie des travaux sera réalisée à l'aide de chevaux.



- 2013

- 2015 (printemps)

- 2015/2016 (hiver)

- 2016 (printemps)

- 2016/2019

- 2019 - 2020 : plantation de 4 variétés de cépages "test"

: choix du cépage le Régent (cépage noir)

: préparation du terrain et installation d'une clôture

: plantation de 2 000 ceps de vigne par les membres de

l'association

: entretien des ceps (désherbage régulier, taille, palissage,

etc.) diverses animations seront organisées par

l'association

: premières récoltes (1 500 à 2 000 litres de vin espérés)

: première "Fête des Vendanges"

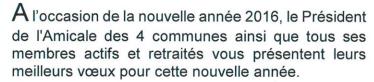




amicaledessapeurspompiersdes4communes@laposte.net

des 4 communes

Bonne année à toutes et à tous!



Nous vous remercions chaleureusement de votre accueil convivial et de vos marques de sympathie, lors de la distribution de notre calendrier.

Vos retours positifs et systématiques nous encouragent toujours plus à vous proposer de nouveaux événements •

Un grand merci également à vous tous, qui venez assister aux cérémonies patriotiques, à nos côtés et à celui des élus locaux •

Nous vous donnons rendez-vous en 2016 sur les différentes manifestations que nous organiserons •

Grades et médailles

Le Commandant Jean Emmanuel MICHEL du Groupement « Meurthe » nous a honorés de sa présence lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe 2015.



Nous félicitons les nouveaux promus : au grade d'adjudant-chef : Frédéric PIERRON au grade de 1^{ère} classe : Antoine MALAQUIN

Nous félicitons également le caporal **Antonio DA COSTA** qui a reçu la médaille des 20 ans de service.

Fête Nationale 2016

Information en avant-première : les festivités liées au 13 juillet 2016 au soir se dérouleront sur la commune de GEMAINGOUTTE.

Nouvelle recrue



Le centre de première intervention a le plaisir de vous informer de l'intégration d'une nouvelle recrue, issue des jeunes sapeurspompiers :

Maxime ISSELET

Nous lui souhaitons une longue et belle carrière sur le secteur de BAN-DE-LAVELINE.

Montée des Mineurs

La 7ème parade des mineurs aura lieu le 28 Août 2016 à La Croix-aux-Mines

Marché de Pâques

L'amicale organisera son 5ème marché de Pâques le 20 Mars 2016 au gymnase de Ban-de-Laveline.

Don du sang

Vous souhaitez faire une bonne action qui ne demande qu'un peu de votre temps ? Faites un don du sang

Le site de l'Etablissement Français du Sang est là pour répondre à toutes vos questions : http://www.dondusang.net



Jardin de Trapelune. Le Jardin de Trapelune.







Samedi 20 Février: Concours de belote

Organisé par l'association Sports & Loisirs, à la salle polyvalente

Samedi 27 Février: Pièce de théâtre

Organisée par l'association AMEPACAM, à la salle polyvalente

Samedi 19 Mars: Bal

Organisé par les chasseurs, à la salle polyvalente

Samedi 26 Mars: Chasse aux oeufs

Organisée par l'association Sports & Loisirs, au terrain de foot

Samedi 30 avril: Concert ORGOCAM Organisé par l'ORGOCAM à la salle polyvalente

Du 4 au 8 Mai: 28 éme semaine des arts

Organisée par l'association Saint Léon'art expression et la municipalité, àla salle polyvalente

Samedi 14 Mai: Bal de la fête

Organisé par le CCAS de La Croix-aux-Mines, à la salle polyvalente

Dimanche 15 Mai: Marché aux puces

Organisé par l'association Sports & Loisirs, à l'ancienne salle des fêtes

Dimanche 5 Juin: Barbecue pour les aînés

Organisé par le CCAS, à la salle polyvalente

Dimanche 26 Juin: Fête médiévale

Organisée par la municipalité et les associations de la commune

Fin Août: Soirée tartes flambées

Organisée par l'association Sports & Loisirs, à l'ancienne salle des fêtes

Dimanche 28 - Août: Parade des mineurs

Organisée par l'amicale des sapeurs pompiers des quatres communes, la municipalité et la jeunesse cruciminoise. Parade historique de voitures sportives anciennes sur la route du col de mandray. Restauration, buvette.

Dimanche 25 septembre: Repas dansant - couscous

Organisé par le CCAS, à la salle polyvalente

Dimanche 16 octobre: Repas dansant - choucroute

Organisé par le club saint-nicolas, à la salle polyvalente

Dimanche 6 novembre: Lotoween

Organisé par la jeunesse cruciminoise, restauration, buvette, à la salle polyvalente

Dimanche 20 novembre: Repas des Aînés

Organisé par la municipalité et le CCAS, repas pour les aînés de la commune à la salle polyvalente

Dimanche 13 Décembre: Marché de Noël

Organisé par la jeunesse cruciminoise, restauration, buvette, à la salle polyvalente





La municipalité avec l'aide des membres de sports et loisirs, de la chasse, de l'AMEPACAM, l'amicale des pompiers et quelques habitants de la commune ont décidé de reconduire pour la troisième édition la fête médiévale...nous espérons que la pluie ne s'invitera pas ce week-end là cette fois!

Nous réfléchissons ensemble depuis octobre sur ce projet dans le but de valoriser notre patrimoine minier, de mettre en avant notre village. Spectacles, troupes, exposants et convivialité seront de la partie. Un repas médiéval sera servi, des grillades et autres douceurs vous seront concoctées. Pensez à réserver votre week-end du 26 juin 2016!

Une nouveauté pour cette fête, un spectacle de feux avec d'autres animations autour du camp de la troupe « la chevauchée médiévale » avec restauration et buvette vous serons proposés le samedi 25 au soir afin de s'immerger dans cette ambiance médiévale.

Si vous pensez avoir des idées, des objets décos de style époque médiévale à nous prêter, si vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice pour l'organisation de ce week-end pensez à nous contacter.

A bientôt!!

(Audrey Schaning au 03 29 51 72 43 ou au 06 42 66 20 31).



Galerie St Joseph Ouverte les jeudis et dimanches en juillet et août de 14h à 18h

